

conseil national**RAPPORT DE SITUATION GENERALE****Annexe IV : Les travailleuses**

L'action entreprise par la CFDT pour transformer la situation des travailleuses s'appuie sur les difficultés particulières qu'elles rencontrent sur le marché du travail. Celles-ci sont essentiellement de deux ordres : la déqualification des emplois qu'elles occupent, leur maintien dans certaines zones d'activités. Entre 1968 et 1975, on assiste à une entrée en force des femmes parmi les salariés. Pour la première fois en 1975, les femmes sont plus souvent salariées que les hommes. Selon une étude de l'INSEE, publiée par Economie et Statistiques en juillet 77, "alors que la part des salariés dans la population masculine augmentait de 4 points (81,8% en 1975), dans la population féminine elle s'accroissait de 9 points (84,1% en 1975)".

Cette poussée des femmes dans le monde des salariés se traduit par l'occupation d'emplois peu qualifiés. L'évolution comparée des emplois salariés chez les hommes et chez les femmes est significative. Entre 1968 et 1975 le nombre des ouvriers a augmenté de 3,8%, celui des ouvrières de 16,8%. Mais le détail des chiffres concernant cette catégorie socio-professionnelle est encore plus révélateur. Pour cette même période, alors que les contremaîtres-hommes ont augmenté de 23,6%, les contremaîtres-femmes n'ont augmenté que de 1,2%. Par contre, les OS-hommes ont augmenté de 4,9% et les OS-femmes de 28,5%, et alors que le nombre des ouvriers qualifiés-hommes augmentait de 17,3%, celui des ouvrières qualifiées diminuait de 6,1%. Chez les manoeuvres le mouvement est inverse : le nombre des hommes diminue de 10,7%, celui des femmes augmente de 17,7%. Ainsi la croissance des ouvriers non qualifiés repose sur l'apport de main-d'oeuvre féminine (et aussi sur la présence de travailleurs immigrés). On peut dire que les femmes ont subi plus que les hommes un processus de déqualification du travail.

Autre conséquence de ce mouvement : la féminisation de certains emplois salariés ; ce qui est tout autre chose que la mixité des professions. L'article d'Economie et Statistiques déjà cité note : "lorsqu'elles sont ouvrières ou employées les femmes occupent fréquemment les postes les moins qualifiés ;

nanties d'un diplôme, elles exercent moins souvent des professions libérales que leurs homologues masculins ; enfin quand elles sont cadres moyens ou supérieurs, elles remplissent plus rarement des rôles d'encadrement et plus souvent des rôles d'assistantes ou d'intermédiaires".